

MÉTHODE D'ANALYSE DU COÛT DE PRODUCTION D'UN ATELIER CAPRIN LAITIER

Étapes pour analyser un coût de production et construire un plan d'actions

Pour apprécier la performance de l'atelier caprin, le coût de production est un critère très synthétique, comparant la production de l'élevage et les charges engagées, y compris la rémunération de la main-d'œuvre des éleveurs. L'Institut de l'Élevage a mis au point une méthode de calcul harmonisée entre filières herbivores. Ce dossier propose un cadre d'analyse du coût de production des ateliers caprins laitiers, à partir des références produites par Inosys - Réseaux d'Élevage.



Ce document présente la démarche à mettre en œuvre pour analyser un coût de production et construire un plan d'actions avec les éleveurs.

Les repères « coûts de production » comparés à une référence permettent de faire un diagnostic de l'atelier ; c'est-à-dire de déterminer les atouts et faiblesses de l'élevage ainsi que les postes les plus sensibles. Pour conduire à des changements de pratiques, il doit être suivi d'un plan d'actions. Pour cela, les cinq étapes ci-contre sont nécessaires.

Étape 0

Calculer les indicateurs « coûts de production » selon la méthode développée par l'Institut de l'Élevage dans le cadre des Réseaux d'élevage. Cela assure une comparaison à des références fiables.

Étape 1a

Comprendre quel est le profil de rémunération pour orienter l'analyse vers une problématique de productivité, de maîtrise des coûts, ou encore de valorisation des produits. Cette étape nécessite d'utiliser un référentiel adapté pour se comparer.

Étape 1b

Approfondir le diagnostic en identifiant les postes sensibles. Des indicateurs complémentaires sont généralement utilisés pour conforter, préciser et cerner les domaines d'intervention.

Étape 2a

Choisir des **leviers d'amélioration adaptés au contexte**.

Étape 2b

Agir en commençant par formaliser un **plan d'actions**.



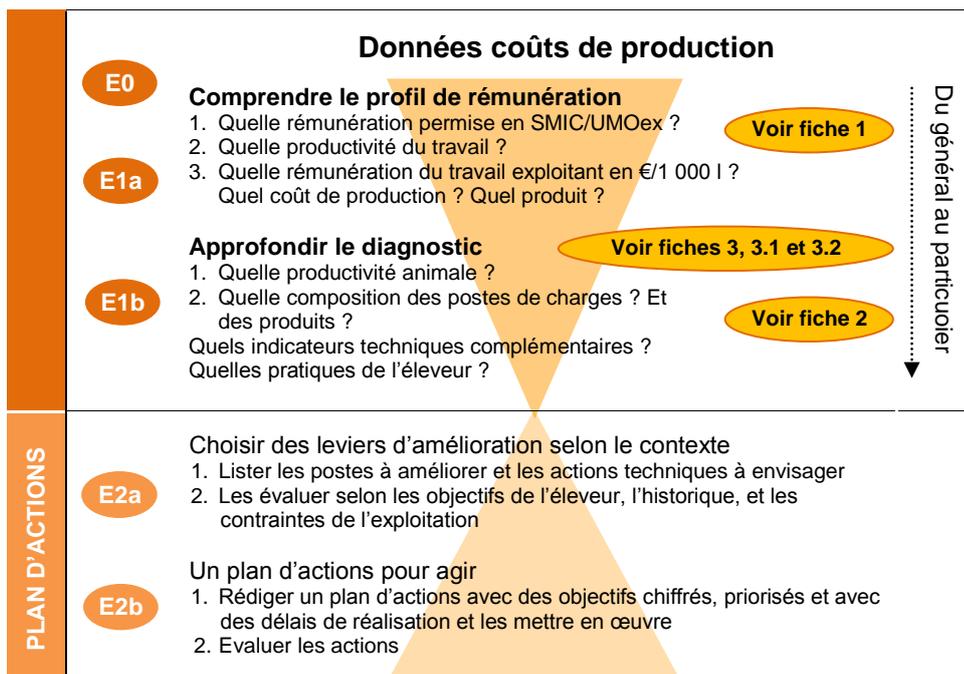
Références



Autres indicateurs techniques



Contexte de production
(autres, ateliers, sols, parcellaire, stade de vie de l'exploitation, ...)



Source : Réseaux d'élevage bovins viande du bassin limousin



L'étude du coût de production de l'atelier caprin ne dispense pas d'une analyse plus globale du fonctionnement de l'exploitation car souvent les choix de l'éleveur se justifient au regard du contexte de l'exploitation (diverses contraintes et interactions entre ateliers pour les exploitations diversifiées).

Résultats nationaux



ETAPE 1a – Comprendre le profil de rémunération

Pour analyser un coût de production, il faut d'abord comprendre dans sa globalité le profil de rémunération car le revenu dégagé par un atelier caprin ne dépend pas seulement des coûts mais résulte aussi des litres de lait commercialisés, des charges engagées pour les produire et du produit (lait, produits joints et aides) perçu. C'est le positionnement de ces composantes les unes par rapport aux autres qui détermine le niveau de rémunération. Différentes combinaisons permettent d'obtenir un bon résultat.

L'analyse des résultats 2011 met en lumière 3 situations types dans lesquelles les éleveurs obtiennent des rémunérations supérieures à 1,5 SMIC/UMO :

1 Les éleveurs qui dégagent plus de 1,5 SMIC/UMO grâce à l'efficacité de leurs charges

En 2011, ces éleveurs représentent un quart de notre échantillon. Ils se rémunèrent en moyenne à hauteur de 2,4 SMIC par UMO. Ces élevages se distinguent par une bonne productivité animale, des charges d'alimentation maîtrisées avec une part importante de concentrés autoconsommés et des amortissements limités. Il faut également noter que ces élevages détiennent en moyenne moins de chèvres par UMO que les élevages de leur groupe.

2 Les éleveurs qui dégagent plus de 1,5 SMIC/UMO grâce à un produit élevé

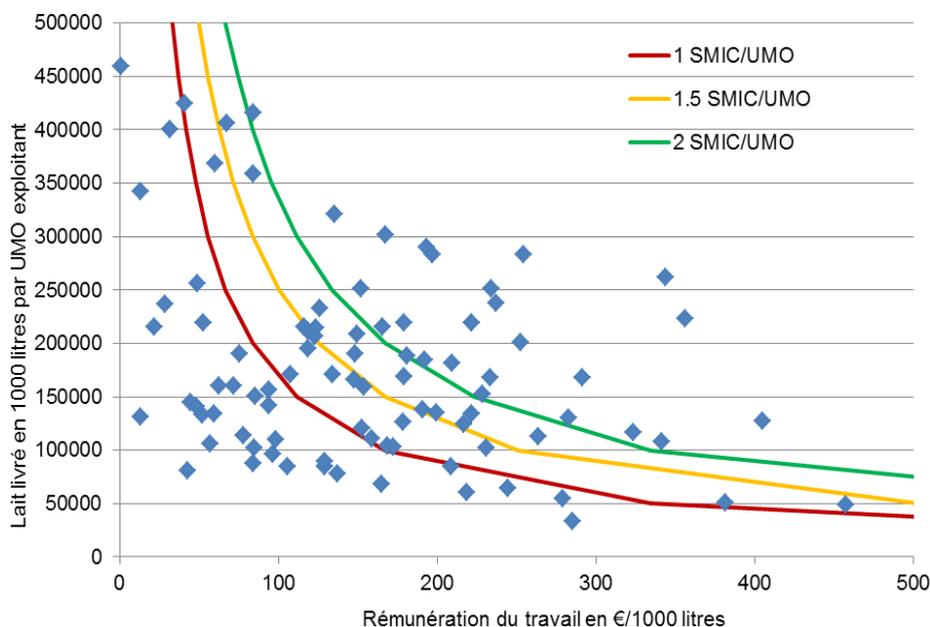
En 2011, ces éleveurs représentent 9 % de notre échantillon. Ils se rémunèrent en moyenne à hauteur de 2,6 SMIC par UMO. Ces ateliers de dimension moyenne ont misé sur l'amélioration du produit avec un prix du lait élevé, souvent de la vente de reproducteurs et un système alimentaire autonome qui augmente les aides liées à l'atelier caprin.

3 Les éleveurs qui dégagent plus de 1,5 SMIC/UMO grâce à leur dimension

En 2011, ces éleveurs représentent 8 % de notre échantillon. Ils se rémunèrent en moyenne à hauteur de 1,9 SMIC par UMO. Ces élevages cumulent une forte productivité animale et du travail. Malgré les achats d'aliments importants, leur volume de production leur permet de « contenir » le coût de production.

Rémunération permise en SMIC/UMO exploitant selon la productivité du travail et la rémunération aux 1 000 litres

Source : Inosys - Réseaux d'élevage caprins



Pour comprendre le profil de rémunération, il convient de respecter plusieurs étapes :

- 1 *Quelle rémunération en SMIC/UMO exploitation*
Afin de mesurer la performance économique que l'atelier.
- 2 *Quelle productivité du travail ?*
Elle résulte d'une productivité animale (lait/chèvre), d'une dimension de l'atelier et d'un volume de main d'œuvre dédié à la production (nombre de chèvres/UMO).
- 3 *Quelle rémunération du travail exploitant en €/1 000 litres ? Quel coût de production ? Quel produit ?*
Il s'agit de confronter les coûts et les produits à un référentiel. La suite de l'analyse s'orientera alors soit vers des difficultés dans la maîtrise des charges soit vers un problème de valorisation des produits.

ETAPE 1b : approfondir le diagnostic en identifiant les postes sensibles

Une fois l'analyse du profil de rémunération réalisée, le diagnostic est approfondi grâce à une analyse plus détaillée. Il s'agit de repérer exactement le poste qui fait défaut et d'en comprendre les raisons.

1 Quelle production laitière ?

Pour s'assurer des performances en particulier du troupeau, à mettre en relation avec l'alimentation.

2 Quelle composition des postes de charges ? Et des produits ?

Pour repérer les postes qui posent question. Il est recommandé d'abord d'étudier la part relative de chaque poste dans le coût de production ou le produit total pour déceler une éventuelle incohérence. Ensuite, on analyse le montant du poste ainsi que sa composition précise.

3 Quels indicateurs techniques complémentaires ?

Ces derniers expliquent les résultats observés et permettent d'aborder les pratiques des éleveurs. De cette manière, on conforte le diagnostic réalisé et on peut repérer les points forts et les points faibles de l'atelier.

Exemple d'indicateurs techniques utilisés en complément du coût de production (liste non exhaustive)

Production laitière du troupeau	<ul style="list-style-type: none"> - Génétique - Conduite du troupeau - Alimentation - Sanitaire...
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Coût des aliments acheté et charges surfaces (€/1 000 l) - Part des fourrages achetés/utilisés (%) – coût des fourrages achetés (€/1 000 l) - Part des concentrés achetés/utilisés (%) – coût des aliments achetés (€/1 000 l - €/tonne) - Consommation de concentrés (kg/chèvre, g/litre) - Composition et conformité des rations avec les objectifs de production – Qualité des fourrages - Chargement (nombre de chèvres/ha SFP) - Charges de surfaces (€/ha) - Assolement (dont mode de récolte des fourrages) - Niveaux de fertilisation minérale (N-P-K/ha, coût à l'unité) – Valorisation des engrais de ferme (N-P-K/ha) - Rendements des cultures et des prairies...
Frais d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Frais vétérinaire (€/chèvre) : état sanitaire du troupeau – prévention sanitaire - Frais de reproduction (€/chèvre)
Mécanisation	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du matériel (€/1 000 l) - Assolement (dont part de cultures fourragères dans la SFP) - Dispersion du parcellaire - Part et coût de l'entretien du matériel, historique du matériel - Part et coût des amortissements, âge du matériel - Part et coût des travaux par tiers (€/1 000 l) – usage d'alternatives à la propriété - Consommation de carburant (l/ha), puissance des tracteurs (chevaux/ha)...
Travail	<ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre totale, salariée, exploitant, bénévole, saisonnière (UMO) - Productivité du travail (litre/UMOex, litre/UMO totales, nombre de chèvres/UMO) à approfondir si nécessaire avec un bilan travail
Produits	<ul style="list-style-type: none"> - Prix du lait – saisonnalité – composition – taux cellulaire... - Aides (€/1 000 l), montant des DPU/ha, engagement PHAE, zone ICHN...

A l'issue de cette étape, éleveurs et conseillers ont repéré les postes à améliorer vers lesquels orienter le plan d'actions.

ETAPE 2a : choisir des leviers d'amélioration selon le contexte

A l'issue du diagnostic (choix des postes à travailler et analyse des pratiques), un certain nombre d'actions à mettre en place sont envisagées. Celles-ci peuvent être proposées par l'éleveur, le conseiller, ou issues d'une confrontation de pratiques entre exploitants dans le cadre de groupes de travail. Dans tous les cas, les actions à travailler doivent être validées par l'éleveur.

Pour ne retenir que les solutions adaptées à l'élevage, il est nécessaire de les évaluer au regard :

- 1 Des objectifs de l'éleveur** qui peuvent être économiques (quelle rémunération ?), sociaux (organisation du travail, temps libre), techniques (performances animales)...
- 2 De l'historique** : ne pas faire table rase du passé en cherchant à comprendre les leviers qui ont déjà été actionnés et les causes de succès ou d'échecs. Pour s'assurer des performances en particulier du troupeau, à mettre en relation avec l'alimentation.
- 3 Du contexte de l'exploitation et de ses contraintes** : autre (s) atelier(s) et performance globale de l'exploitation, parcellaire, qualité des sols, bâtiments, main d'œuvre, ...

ETAPE 2b : un plan d'actions pour agir

Devant plusieurs solutions techniques, la rédaction d'un plan d'actions aide à dépasser le constat et favorise la mise en pratique. Il est conseillé de respecter un équilibre entre les analyses collectives et individuelles.

Il est ainsi préférable de formaliser le plan d'actions au cas par cas. Quelle que soit la méthode, cette étape nécessite de lui consacrer du temps pour aboutir à un programme de travail précis, et approuvé par l'éleveur.

Un plan d'actions comporte les éléments suivants :

- Objectif final et indicateur(s) de pilotage
- Objectif intermédiaire et indicateur(s) de pilotage
- Actions à réaliser, moyen mis en œuvre et résultat attendu
- Délai de réalisation
- Niveau de priorité

Les actions mises en place pourront être évaluées et adaptées en cas de besoin, soit au cours de suivis réguliers tout au long de l'année, soit lors de l'actualisation du diagnostic. La majorité des éleveurs apprécie en effets une mise à jour. Le coût de production est un repère qui s'analyse sur le long terme de manière à atténuer les particularités de l'année.

Source : Réseaux d'élevage bovins viande du bassin limousin

Une collection nationale de fiches pour l'appui au diagnostic « Coût de production »

Cette fiche fait partie d'un dossier réalisé par l'Institut de l'Elevage dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage caprin, avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Pour accéder à l'ensemble des fiches produites :

L'ensemble de ces fiches et leurs mises à jour à venir sont téléchargeables sur le site de l'Institut de l'Elevage : www.idele.fr

Rappel méthodologique sur l'approche nationale « coût de production » en élevage caprin proposée par l'Institut de l'Elevage :

<http://idele.fr/domaines-techniques/economie-et-gestion-de-l'exploitation/couts-de-production-et-marges/publication/idelesolr/recommends/calculer-le-cout-de-production-en-elevage-caprin-laitier-et-fromager.html>

CONTACTS

Inosys - Réseaux d'élevage caprin

Nicole Bossis

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre, Limousin

Tél. : 05 49 44 74 94

Fax : 05 49 46 79 05

@ : nicole.bossis@idele.fr

Emmanuelle Caramelle-Holtz

Aquitaine, Midi-Pyrénées

Tél. : 05 61 75 44 36

Fax : 05 61 73 85 91

@ : emmanuelle.holtz@idele.fr

Catherine de Boissieu

Aquitaine, Midi-Pyrénées

Tél. : 05 61 75 48 30

Fax : 05 61 73 85 91

@ : catherine.deboissieu@idele.fr

Christine Guinamard

Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Languedoc-Roussillon,

Rhône-Alpes,

Bourgogne, Auvergne

Tél. : 04 92 72 32 08

Fax : 04 92 72 73 13

@ : christine.guinamard@idele.fr

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis à jour dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (CasDAR).



Août 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr

PUB IE : 00 14 502 024 - Crédits photos : Institut de l'Elevage – Chambres d'Agriculture